

République Française

Département  
de la Haute-Savoie



74200

# COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL

**Vendredi 30 septembre 2016**

**20h00  
en Mairie de La Vernaz**

Nombre de conseillers municipaux en service: 11

Nombre de conseillers municipaux présents en séance: 11

**Présents:**

CETTOUR-CAVE Laëtitia, FIGUREAU Marie-Laure, GARIN Jacqueline, HAUTEVILLE Bernard, HAUTEVILLE Laurent, HAUTEVILLE-LONGET Yves, HENNEBIQUE Sylvie, LABAR Philippe, MOREL Alain, PETITE Virginie, REQUET Christophe.

**Absents / Excusés:**

**Secrétaires de séance:** Petite Virginie et Labar Philippe

---

► **Bilan du rallye du Mont-Blanc:**

Madame le Maire fait lecture d'un courrier envoyé par l'ASAC Mont-Blanc faisant part de leurs remerciements en ce qui concerne l'organisation. Mme le Maire profite de celui ci pour leur répondre afin de relater certains problèmes rencontrés lors de l'épreuve notamment en ce qui concerne le stationnement entre le Jotty et le Chef-lieu et l'attitude de certains officiels.

► **Présentation activités TAP (Temps Activités périscolaires) et bibliothèque:**

La mairie de La Vernaz propose de nouvelles activités pour les TAP. L'accueil périscolaire est assuré les lundis de TAP de 16h à 16h15 avec le goûter suivi des activités de 16h15 à 17h00 et une surveillance de 17h à 17h30. Le prix du TAP est fixé à 2€.

Pour la période du 19 septembre au 17 octobre, il s'agira d'histoires racontées par un intervenant de l'association « Lire et faire lire ». Par la suite Mme Hetherington (professeur d'arts plastiques) encadrera un atelier de création du 7 novembre au 12 décembre. En fonction du nombres d'inscrits d'autres animations pourront être envisagées pour la deuxième partie de l'année (musique, tir à l'arc).

### ► **Affouage 2017:**

Pour cette année, les inscriptions doivent se faire avant le 14 octobre 2016. Le prix du mètre cube est de 15 euros sur pied ou 45 euros façonné.  
Des affiches vont être posées afin que les habitants du village soient informés.

### ► **Avis de desserte :**

Mme le maire informe le Conseil qu'un schéma de desserte a été fait sur le massif de Mévonne. Ceci étant, le massif étant déjà bien desservi aucune nouvelle desserte n'est prévue dans l'immédiat.

### ► **Délibération RPQS:**

RPQS: rapport sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement

Mme le maire nous informe de la mise en place d'une délibération pour 2016 concernant l'adoption du rapport sur le prix et la qualité de l'eau du service public d'assainissement et d'eau potable.

Le conseil municipal délibère et donne son accord pour la publication de ce document et en approuve le contenu.

( voir les délibérations en annexe)

### ► **Urbanisme:**

- Travaux chez Mr Serge Bouvet, construction d'une cave.
- Travaux chez Mr Arnaud Grobel, destruction et réfection d'un muret
- La société OPAC va changer les fenêtres des bâtiments sociaux
- Installation d'une porte fenêtre chez Mr Hampson
- Installation d'une piscine, d'un grenier et d'une terrasse chez Mr Monk

### ► **MAM ( Maison des Aides Maternelles):**

Les frais liés aux travaux pour aménager l'étage de l'école afin d'accueillir la MAM sont estimés à 100512 euros HT.

L'état subventionne les travaux à hauteur de 40000euros et le département subventionne les travaux également à hauteur de 40000euros.

Un loyer sera demandé aux assistantes maternelles afin qu'elles puissent occuper ces locaux. Les travaux vont être répartis en 8 lots différents. Le conseil municipal délibère et accepte de lancer l'appel d'offre.

### ► **Affaires diverses:**

Mme Anne-Marie Augé assure l'accueil de la bibliothèque le vendredi matin pour le scolaire et le samedi matin (de 9h à 11h) pour le public. Tous les livres vont être enregistrés informatiquement (ceux du village mais également tous ceux des villages de la CCHC) afin que ceux-ci soient disponibles pour le plus grand nombre (et en peu de temps dans la commune de son choix).

Les deux premières tranches des travaux de l'église étant terminées, les travaux reprendront en 2017 pour l'intérieur.

2457 euros ont été nécessaires pour effectuer une sauvegarde de l'ordinateur de la mairie afin d'assurer une veille des documents municipaux. Cette sauvegarde de données a été effectuée par l'entreprise DATALP.

Des travaux vont avoir lieu aux bâtiments de l'OPAC afin d'installer une nouvelle citerne de gaz pour mettre le réseau aux normes actuelles de sécurité. Le Conseil souhaite que cette citerne soit enterrée. Mme le Maire va donc prendre contact avec l'OPAC afin de s'assurer que l'enfouissement soit bien programmé.

Rappel aux élus: les élections présidentielles auront lieu en 2017. Le premier tour le 23 avril et le deuxième le 7 mai. Les élections législatives auront lieu en 2017. Le premier tour le 11 juin et le deuxième le 18 juin.

**Prochain conseil municipal le vendredi 4 novembre 2016 à 20h00.**

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h00 .

Fait à La Vernaz, le 30 septembre 2016.

Jacqueline Garin  
Maire de La Vernaz